



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2023-473

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
relatif à la nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

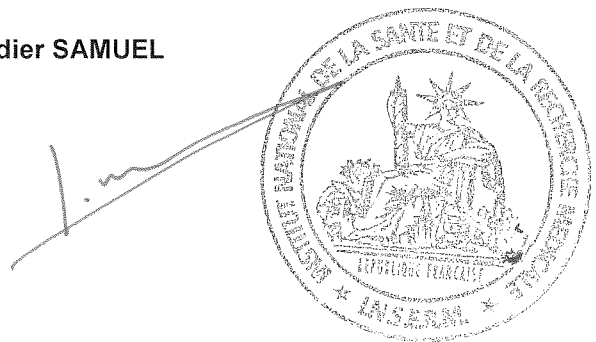
Vu la lettre de Direction Générale des Finances Publiques du 24 octobre 2022
relative à la nomination de Madame Sandra BARDET-THEBAUT, agent comptable secondaire auprès de la
Délégation Régionale Paris-IDF Centre-Est de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Sandra BARDET-THEBAUT est nommée agent comptable secondaire
auprès de la délégation régionale Inserm Paris 12, du 1^{er} novembre 2022
jusqu'au 31 octobre 2025.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} novembre 2022.

Didier SAMUEL



Président-directeur général de l'Inserm